

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA
SANTE, DE L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 031 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI DE
FINANCES POUR L'EXECUTION DU BUDGET DE
L'ETAT, EXERCICE 2023.**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Yiompouén Aimé SOME**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-deux et le mardi 20 décembre, de 09 heures 00 minute à 10 heures 25 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023.

Auparavant, la CGSASH saisie pour avis, a désigné les députés Yiompouén Aimé SOME, Moctar Sidiki BARRY et Youssouf OUEDRAOGO pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond.

Ces travaux se sont déroulés du mardi 06 au samedi 10 décembre 2022 et le samedi 17 décembre 2022, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de la COMFIB.

L'ordre du jour a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement,
- débat général.

I.1- De l'audition du gouvernement

Le gouvernement était représenté par Monsieur Aboubacar NACANABO et Madame Fatoumata BAKO/TRAORE respectivement Ministre de l'économie, des finances et de la prospective et Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie, des finances et de la prospective, chargé du budget.

Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des sceaux.

Le gouvernement a présenté l'exposé de motifs structuré en sept points :

- le contexte d'élaboration du budget de l'Etat, exercice 2023 ;
- les grandes orientations du budget 2023 ;
- les prévisions budgétaires 2023 ;
- les comptes spéciaux du trésor ;
- la stratégie annuelle d'endettement public ;
- les nouvelles dispositions fiscales ;
- les mesures d'accompagnement.

Les informations relatives à ces différents points sont contenues dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I.2- Du débat général

Au terme de l'exposé de Monsieur le Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponses ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, figurent celles émises par la CGSASH et qui ont porté principalement sur :

- les mesures prises pour la normalisation des années académiques et leurs coûts ainsi que celles relatives à la rénovation des cités universitaires vétustes et à l'existence d'un projet de construction de nouvelles cités ;
- les dispositions prises pour la sécurisation des universités ;
- les mesures prévues pour améliorer la productivité des jeunes évoluant dans le secteur informel ;
- l'existence de différents fonds au niveau du ministère des Sports, de la jeunesse et l'emploi ainsi que les difficultés rencontrées dans leurs gestions ;
- la situation d'exécution du projet de réhabilitation du stade du 4 août ;
- le point sur la modernisation des entités de prévoyances sociales (CNSS et CARFO) ;
- la situation de mise en œuvre du projet de rationalisation du traitement des agents de l'Etat ;
- la pertinence du projet de construction du Centre de radiothérapie à Bobo-Dioulasso au regard des difficultés actuelles rencontrées par les Centres de Bogodogo et de Tengandogo ;
- le niveau de mise en œuvre du projet de transformation des CSPS des chefs-lieux de communes en centre médical (CM) ;
- le point sur la fonctionnalité des Services d'aide médicale urgente (SAMU) ;
- la prise de mesures relatives à une amélioration de la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

Il ressort de ces échanges que le présent projet de budget qui découle prioritairement des grandes orientations et des choix stratégiques budgétaires du Plan d'action de la Transition offre la possibilité à notre pays de :

- renforcer la lutte contre le terrorisme et restaurer l'intégrité du territoire facilitant ainsi le retour des personnes déplacées internes (PDI) dans leurs localités d'origine ;
- répondre à la crise humanitaire à travers une facilité d'accès des couches les plus vulnérables aux denrées alimentaires, aux produits de première nécessité et aux services sociaux de base;
- refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ;
- œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

La CGSASH souhaite que le gouvernement à travers ce projet de loi poursuive :

- le chantier de la réconciliation nationale afin d'amorcer le processus de reconstitution du tissu social ;
- l'accélération du traitement diligent des dossiers en instance devant les juridictions en vue d'une réconciliation nationale;
- la politique de recrutement en adéquation avec les besoins réels de l'Administration publique ;
- les efforts en faveur des secteurs sociaux à travers la réalisation d'infrastructures sanitaires, éducatives et les subventions pour la prise en charge des mesures de gratuité des soins ;
- le renforcement des capacités opérationnelles dans la lutte pour la restauration de l'intégrité du territoire national et le retour des personnes déplacées internes (PDI) dans leurs localités d'origine ;

- la mise en place de programmes de soutien aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes exposés aux risques de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent.

Toutefois, la CGSASH recommande au gouvernement une utilisation rationnelle des ressources allouées à la prise en charge des volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

En outre, elle exhorte le gouvernement à poursuivre les mesures prises pour optimiser la mobilisation des ressources propres et à élargir les possibilités de financement des dépenses publiques.

La CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023.

Ouagadougou, le 20 décembre 2022

La Présidente



Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le Rapporteur



Yiompouén Aimé SOME

DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Bénédicte Assita Françoise Romaine	1 ^{er} secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^e secrétaire
5.	BALBONE Boubacar	Membre
6.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
7.	KY Drissa	Membre
8.	TINDANO Yentema Arnaud	Membre
9.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
10.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

DEPUTES ABSENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Absents	Absents excusés
1.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre		X
2.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre		X

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	ZERBO Jean Gabriel	Coordonnateur Panel Haut niveau
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Administrateur parlementaire
4.	KONE/ TARPIGA Sylvie	Administrateur parlementaire